



## Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais  
5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41

✉ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 site web : [www.fo-dgfip-sd.fr/062/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/062/)

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

### Compte-rendu du CTL du 24/05/2022

Le Comité Technique Local (CTL) s'est tenu sous la présidence du Directeur Départemental des Finances Publiques du Pas-de-Calais, Monsieur Claude GIRAULT. Ce CTL a eu lieu en présentiel.

#### **1. Approbations des procès verbaux des CTL des 18 et 28/01/2022.**

##### **Votes :**

Procès verbal du 18/01/2022

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>FO-DGFIP 62 (4 voix)</b>	X		
<b>SFP (2 voix)</b>	X		
<b>CGT (2 voix)</b>			X
<b>CFTC (1 voix)</b>	X		
<b>UNSA (1 voix)</b>	X		

Procès verbal du 28/01/2022

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>FO-DGFIP 62 (4 voix)</b>	X		
<b>SFP (2 voix)</b>			X
<b>CGT (2 voix)</b>			X
<b>CFTC (1 voix)</b>	X		
<b>UNSA (1 voix)</b>	X		

#### **2. Création du Pôle National de Contrôle à Distance de Béthune au 1<sup>er</sup> septembre 2022 (pour avis).**

**FO-DGFIP 62** regrette de devoir assister à la création du PNCD. Pourquoi ?

Chargé « d'améliorer le civisme fiscal » et « la couverture du tissu fiscal des particuliers », il faut bien constater que de telles créations de services sont l'aveu d'une carence réelle dans le contrôle fiscal.

**Mais quelle carence ? Celle des emplois bien sûr !!!**

En effet, les tâches dévolues aux différents PNCD ne sont rien d'autres que celles qui étaient dévolues aux SIP et à leurs cellules CSP.

Malheureusement, les suppressions d'emplois n'ont plus permis d'effectuer ce contrôle sur pièces et nous nous retrouvons aujourd'hui à devoir combler ce vide par un nouveau système en tuyaux d'orgue où la mutualisation et le dialogue avec les autres services risquent fort de rester à l'état néant puisqu'il ne travaillera qu'avec la centrale (bureaux SJCF-1A et 1D).

**FO-DGFiP 62** aurait préféré le renforcement des SIP dans les départements afin qu'ils puissent remplir leurs missions, toutes leurs missions !

**Votes :**

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>FO-DGFiP 62 (4 voix)</b>			
<b>SFP (2 voix)</b>		<b>X</b>	
<b>CGT (2 voix)</b>		<b>X</b>	
<b>CFTC (1 voix)</b>			<b>X</b>
<b>UNSA (1 voix)</b>			<b>X</b>

**FO-DGFiP 62 a refusé de voter ce point** à l'ordre du jour du CTL puisque cette opération a été actée bien avant la présentation de ce jour. Cette nouvelle entité se fait au détriment de nombreuses unités opérationnelles dans les départements, mais elle permet néanmoins à quelques collègues d'obtenir un poste dans le Pas-de-Calais, qui reste malgré tout difficilement accessible.

Nous regrettons l'installation dans des locaux certes rénovés mais exigus, inadaptés et inaccessibles aux travailleurs en situation de handicap. Nous espérons que ces locaux seront très vite remplacés. Nous dénonçons enfin le deal rompu entre la mairie de Béthune et l'État à propos du cahier des charges qui n'est pas respecté puisque la mairie se devait de nous trouver des locaux pérennes et adaptés.

### **3. Présentation des résultats départementaux de l'observatoire interne (pour information).**

L'enquête IPSOS diligentée par la DGFiP en 2021 a permis de connaître et d'analyser le ressenti des agents du Pas-de-Calais.

Les résultats de l'observatoire interne font apparaître des problématiques de deux types :

1. celles sur lesquelles la Direction locale ne peut pas intervenir : rémunération, taux de promotion et d'avancement ;
2. celles sur lesquelles elle peut intervenir en mettant en place un plan d'actions : pratiques managériales, pilotage des travaux des équipes de travail en mode hybride (bureau / télétravail), maîtrise des nouveaux outils collaboratifs, qualité de vie au travail, diffusion de l'information, gestion du stress, sentiment d'isolement...

La DDFIP du Pas-de-Calais a décidé de mettre en place un plan d'actions en deux volets :

- des actions à destination des managers (formations, groupes de travail..)
- des actions communes (communication managers/équipes de travail sur les réformes à venir, gestion du stress ...)

Le taux de participation à cette enquête est de 34 %, IPSOS considère que la représentativité est assurée à partir d'un taux de réponse de 40 %.

### **4. Tableau de bord de veille sociale (TBVS)(pour information).**

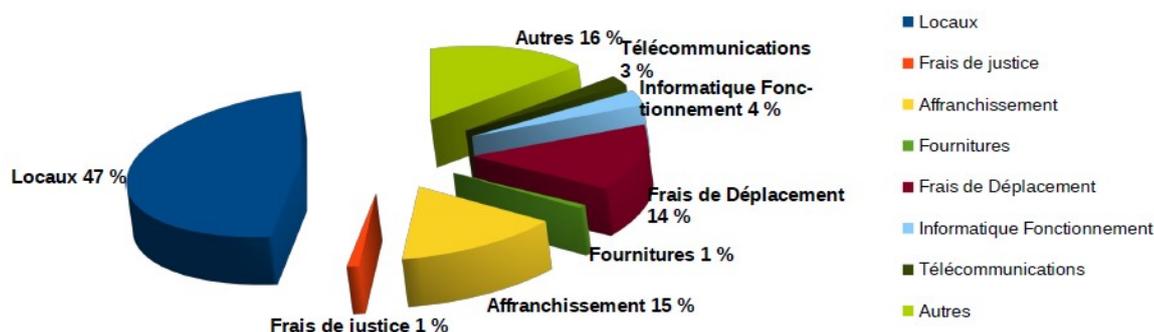
Le TBVS est un dispositif qui contribue au développement d'une culture de la santé au travail et de prévention des risques psychosociaux.

Sept indicateurs sont centrés sur les enjeux du travail :

1. taux de couverture des emplois, en 2021 la situation s'est améliorée mais le niveau de couverture est en dessous de celui de 2019 et la moyenne du taux de couverture des effectifs du 62 reste en retrait de 5 points par rapport à la moyenne nationale.
2. congés maladie de moins de 5 jours, en augmentation en 2021. En 2021, un seul service a une moyenne supérieure à 1, le Centre de contact de Lens avec 20 arrêts maladie de courte durée pour une moyenne par agent de 1,30.
3. congés annuels et/ou ARTT mis sur un compte épargne temps (CET), en diminution par rapport à 2020; pour rappel, en raison de la crise sanitaire en 2020, le plafond du CET était passé de 60 à 70 jours.
4. écrêtements des horaires variables, en diminution en 2021. La moyenne du nombre des écrêtements la plus forte est enregistrée dans les SPF et SPFE avec une moyenne de 1,43, en augmentation par rapport aux deux dernières années.
5. volume horaire écrêté, en diminution en 2021.
6. taux de télétravailleurs, 53,54 % pour le 62, inférieur au taux national de 54,15 %.
7. taux de rotation des agents, ou taux de renouvellement des personnels, en diminution en 2021 .

## 5. Budget – Opérations immobilières : bilan 2021 et prévisions 2022 (pour information).

Diagramme d'exécution des dépenses 2021



La part «locaux» reprend l'entretien courant, les fluides, les loyers, les prestations intellectuelles et le nettoyage. La part «autres» reprend les imprimés, la maintenance technique, les dépenses relatives à la sécurité et les autres dépenses de fonctionnement.

Pour 2022, les dépenses particulières suivantes sont prévues :

- travaux d'entretien courant : 368 009€
- prestations de nettoyage/surveillance/traitement des déchets : 713 780€
- frais de missions : 703 556€
- achats de matériels informatiques : 93 550€
- achats de mobiliers : 15 000€ (hors PNCD)
- transports de fonds : 38 000€
- dépenses de fournitures et produits d'entretien : 50 000€

Opérations immobilières à venir : travaux d'aménagement des SGC de Boulogne, Calais et Montreuil pour un montant prévisionnel total de 242 000€.

**Vos élus FO-DGFIP 62** ont demandé quel était l'impact financier sur le budget des restructurations (ventes d'immeubles, fermetures de postes). La direction a répondu que pour 2021, pas ou peu d'économies ont été constatées du fait des travaux de réaménagement des services...

## **6. Bilan 2021 de formation professionnelle et plan prévisionnel de formation 2022 (pour information).**

La crise sanitaire a fortement bouleversé l'activité de la formation professionnelle en 2020; l'activité de l'année 2021 est sensiblement revenue à son niveau de l'année 2019.

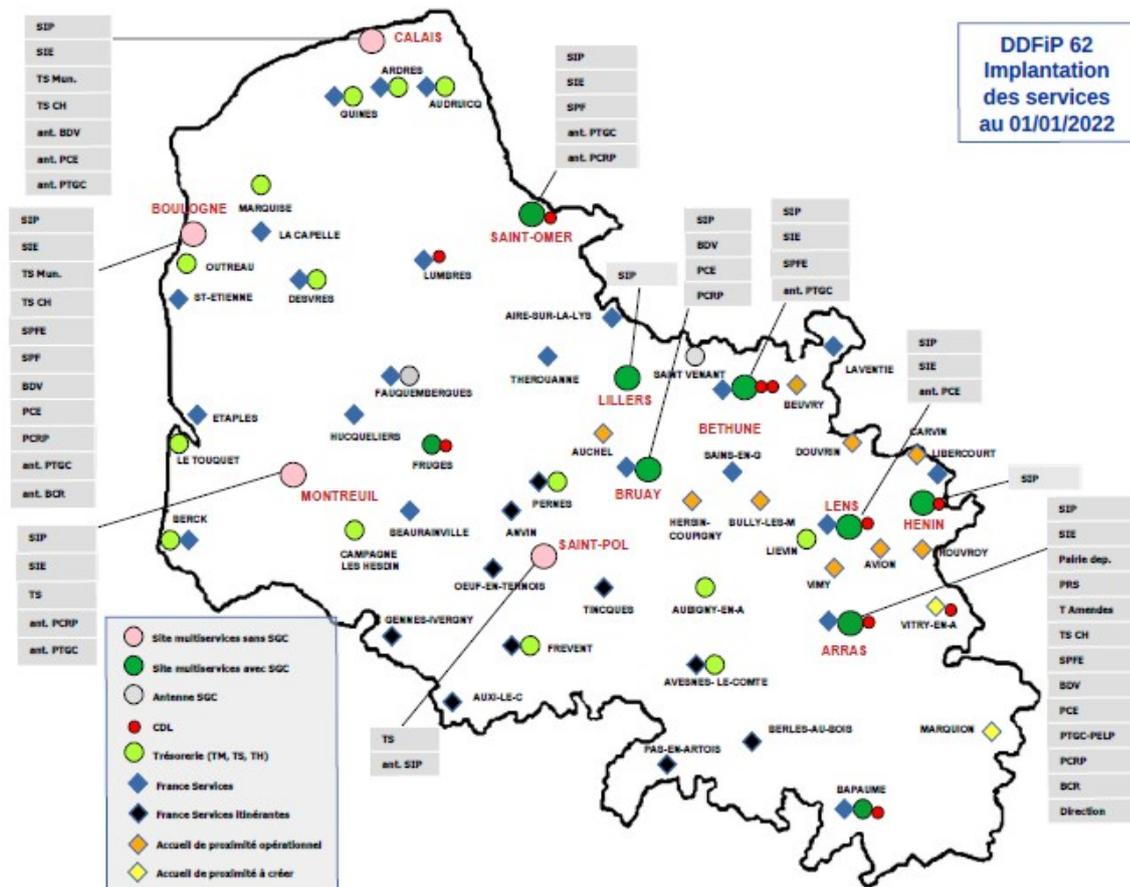
Les formations en distanciel se sont développées, les agents disposent quasiment tous de PC portables et les salles de réunion des CDFP ont été équipées de matériels leur permettant d'effectuer des formations et des réunions en visio.

Pour l'année 2022, le plan local de formation prévoit des formations en présentiel ainsi que des e-formations que les agents peuvent retrouver dans OPUS. Cet outil permet à tous les agents et chefs de service d'accéder en temps réel à l'offre de formation locale, interrégionale et nationale.

L'ensemble des e-formations est accessible depuis la plate-forme de l'IGPDE. L'équipe locale de formation se compose de 138 agents actifs. Les nouvelles candidatures sont les bienvenues.

## **7. Rapport d'activité 2021 (pour information).**

L'année 2021 a été fortement impactée par la crise sanitaire. Grâce à la mobilisation des équipes informatiques, les agents ont pu être dotés de matériels leur permettant de télétravailler. Les méthodes de travail s'en sont trouvées modifiées, néanmoins les missions ont été assurées. Les réformes et notamment le déploiement du NRP n'ont malheureusement connu aucune pause ...



**A tous les niveaux, FO continuera de se battre avec vous au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail !**

**Les élus FO-DGFIP 62 :**

**Titulaires :** Michaël MILLOT, Laurence DIDAUX, Jacques REGNIER, Justine KORKUT  
**Suppléants :** Coralie VINCENT, Nicolas WANIN, Valérie CADET, Gautier LEDOUX